



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

psychiatres

Question écrite n° 83853

Texte de la question

Mme Françoise Hostalier appelle l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur les préoccupations des psychiatres, quant à la reconnaissance de la spécificité de la psychiatrie. Reprenant un engagement du ministère, cette spécificité semble remise en question par l'arrêt des procédures de nominations des chefs de services, chefs de secteurs psychiatriques, et la remise en question de l'organisation qui permet à un secteur de constituer un pôle. Elle lui demande de bien vouloir lui préciser ses intentions dans ce domaine, et notamment sur le rétablissement de la référence au secteur psychiatrique.

Données clés

Auteur : [Mme Françoise Hostalier](#)

Circonscription : Nord (15^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 83853

Rubrique : Fonction publique hospitalière

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 juillet 2010, page 7803

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)